



# POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES INNOHA

VERSION DE JUIN 2025

## POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES INNOHA

Dans un contexte mondial marqué par des enjeux sociaux, environnementaux et économiques majeurs, Innoha affirme sa volonté d'agir en acteur responsable. En tant que cabinet de conseil spécialisé dans les achats, nous avons une responsabilité particulière : nos pratiques doivent être **exemplaires** et refléter les valeurs que nous portons au quotidien.

Nos décisions d'achat ont un impact direct sur notre environnement, nos communautés et notre chaîne de valeur. Elles sont aussi le reflet de notre engagement en faveur d'un modèle de développement plus durable, inclusif et éthique. C'est pourquoi nous intégrons pleinement les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans notre politique d'achats.

Nous privilégions les produits et services durables, favorisons les circuits courts et les fournisseurs locaux, et encourageons l'économie circulaire. Nous sélectionnons des partenaires qui partagent nos valeurs humaines — respect des droits fondamentaux, diversité, inclusion, conditions de travail dignes — et nous veillons à établir des relations commerciales fondées sur la transparence, l'équité et la responsabilité.

Parce que l'achat est au cœur de notre expertise, il est aussi au cœur de notre exemplarité. Cette politique d'achats responsables traduit notre ambition de contribuer activement à une performance globale durable, au service de nos clients, de nos partenaires et de la société.

Thomas de Bony  
Fondateur et Directeur Général Innoha



## SOMMAIRE

EN PREAMBULE .....	3
ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX .....	4
ENGAGEMENTS SOCIAUX .....	4
ENGAGEMENTS ETHIQUE .....	5
MISE EN PRATIQUE .....	5
PROCEDURE DE DEVOIR DE VIGILANCE .....	6

## EN PREAMBULE

---

Innoha est signataire du **Pacte Mondial des Nations Unies**. Par conséquent, Innoha s'engage à respecter les dix principes induits, concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Innoha est signataire de la **Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables** et s'engage à respecter les dix engagements induits.

Innoha s'emploie à intégrer ces principes dans sa stratégie d'entreprise, sa culture, ses opérations et de les partager au sein de son écosystème.

Chez Innoha, en lien avec nos engagements, la signature du Pacte Mondial des Nations Unies et notre politique RSE, nous avons à cœur de prendre en compte la responsabilité sociétale et environnementale de nos partenaires commerciaux.

En tant qu'entreprise délivrant des prestations intellectuelles de conseil opérationnel en achats, nos volumes d'achats concernent principalement le siège pour lequel nous effectuons des achats relatifs à nos locaux de bureaux, des achats d'équipements, de solutions, d'hébergement et de services de support informatique, de consommation énergétique des locaux, de déplacements, d'évènementiel et de prestations de services de gestion.

Nos collaborateurs consultants sont principalement placés physiquement au sein des locaux de nos clients, et utilisent de ce fait principalement les équipements et locaux de ces derniers.

Dans ce contexte, nos volumes d'achats restent à un niveau limité du fait de la nature de notre activité de conseil. Néanmoins, la prise en compte des impacts environnementaux, sociaux et économiques de nos achats est déterminante dans le choix de nos fournisseurs et prestataires.

Cette politique est applicable à l'ensemble des dirigeants et salariés d'Innoha. Cette politique est diffusée largement et régulièrement afin d'être portée à la connaissance de tous les dirigeants et salariés de l'entreprise, ainsi que de ses partenaires et clients.

La présente politique achats responsables, sous la responsabilité du responsable RSE, est susceptible d'évoluer afin de s'adapter notamment aux évolutions réglementaires et ait révisé, au plus tard, tous les 8 ans.

Dans toute démarche d'achats et afin de limiter notre impact environnemental et créer un impact social positif nous prenons en compte ces différentes étapes :

## ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

**L'achat le plus responsable est d'abord celui que l'on réussit à éviter.** Avant toute décision, nous nous efforçons d'évaluer la réelle nécessité d'acheter, en privilégiant la sobriété et l'optimisation des ressources existantes. Lorsqu'un achat s'avère indispensable, nous veillons à minimiser notre empreinte écologique en choisissant des produits et services durables et en encourageant des pratiques respectueuses de l'environnement. Nous questionnons systématiquement chacun de nos achats pour envisager des solutions de réutilisation, de recyclage, issues de matières recyclées ou relevant de l'économie circulaire, afin de limiter et réduire les déchets.

Nous favorisons les entreprises locales et les PME dans notre chaîne d'approvisionnement pour renforcer le développement économique régional et réduire l'impact écologique lié aux transports.

Nous sélectionnons des produits à faible impact environnemental : nous nous efforçons de choisir des produits ayant au minima une caractéristique environnementale : matières recyclées ou certifiées, produits éco-conçus, reconditionnement ou occasion pour les équipements informatiques.

Après l'achat, nous veillons à diminuer l'impact de la fin de vie du produit acheté en allongeant sa durée de vie ou en faisant appel à un prestataire de recyclage et de gestion et tri des déchets.

Innoha s'engage à ce que 60% de ses achats soient issus de services et produits respectueux de l'environnement (ex : matériel recyclé, fournisseurs locaux et/ou régionaux, services avec certifications RSE) d'ici 2027.

## ENGAGEMENTS SOCIAUX

Nous nous engageons à travailler avec des fournisseurs qui respectent les droits fondamentaux du travail, notamment les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé, et sur la liberté syndicale.

Nous sélectionnons des prestataires qui garantissent à leurs employés, ainsi qu'à leurs sous-traitants, un environnement de travail sain et sécurisé. Nous favorisons la sélection de prestataires partageant les valeurs d'Innoha sur le bien-être de ses salariés, en suivant les performances sociales de ses employés : amélioration des conditions de travail, programme de gestion des carrières, politique de formation.

Nous encourageons nos fournisseurs à promouvoir la diversité, l'inclusion, et l'égalité des chances dans leur entreprise. Nous invitons nos partenaires à soutenir l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, par exemple en travaillant avec des entreprises d'insertion, ou des organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS), permettant de créer des emplois localement et/ou pour des personnes en situation de vulnérabilité et/ou de handicap.

Innoha s'engage à augmenter le pourcentage de fournisseurs employant du personnel en situation de handicap de 20% d'ici 2027 par rapport à 2024.

## ENGAGEMENTS ETHIQUES

Depuis sa création, Innoha n'a connu aucun contentieux en 13 ans d'activité. Aucun recours, aucune procédure prud'homale, aucune situation de conflit ou de mauvaise foi, malgré plus de 1 000 collaborateurs mobilisés sur cette période. C'est une fierté que nous revendiquons, reflet de notre exigence, de notre éthique professionnelle et de la qualité des relations que nous entretenons avec nos équipes et nos partenaires.

Innoha s'engage à appliquer des critères objectifs et équitables lors de la sélection des prestataires, en respectant les principes de concurrence loyale.

Tout au long de nos relations commerciales, nous veillons à :

- Maintenir des relations transparentes avec tous les fournisseurs, éviter les conflits d'intérêts et refuser toute forme de corruption ou de pot-de-vin.
- Respecter la confidentialité des informations partagées et protéger les données sensibles conformément aux lois en vigueur.

Aussi la relation achats étant fondamentale et en lien avec les valeurs d'Innoha centrées autour de l'humain, nous veillons à instaurer et entretenir avec nos fournisseurs et sous-traitants des relations de qualité qui soient mutuellement bénéfiques. A cet effet, nous apportons aussi un soin particulier à respecter les délais de paiement légaux de nos prestataires sous-traitants et à instaurer un dialogue régulier avec eux.

Innoha s'engage à effectuer 95% des paiements fournisseurs dans un délai maximum de 30 jours calendaires d'ici 2027.

Innoha s'engage à évaluer 100% de ses fournisseurs pour les achats stratégiques, dont les montants sont supérieurs à 50 000 euros, sur la Transparence et l'Éthique avec un score de transparence sur leurs engagements et pratiques en matière d'éthique et de RSE d'ici 2027.

## MISE EN PRATIQUE

Dans le cadre de cette politique achats responsables, nous avons défini un processus à suivre pour l'ensemble de nos achats :

- Dans la **phase de sélection des fournisseurs**, tous les soumissionnaires doivent remplir un questionnaire d'évaluation pour s'assurer qu'ils respectent nos critères sociaux, environnementaux et éthiques, définis dans le code de conduite à l'intention des fournisseurs. Les décisions d'achat sont basées sur des critères qualitatifs et quantitatifs, y compris le coût, la qualité, l'impact environnemental, et les pratiques sociales.

Innoha s'engage à évaluer 100% des prestataires interrogés dans la phase d'appel d'offres sur leurs pratiques en matière de responsabilité sociale, environnementale, et éthique d'ici 2027.

Nous recherchons des produits recyclables, durables et à faible impact environnemental. Nous choisissons des partenaires engagés dans une démarche d'amélioration continue de leurs

pratiques responsables. Nous privilégions des fournisseurs locaux et des petites entreprises pour contribuer au développement économique des communautés environnantes.

Nous privilégions des prestataires éthiques et issus du secteur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) notamment des entreprises adaptées employant des personnes en situation de handicap ou en réinsertion pour pouvoir bénéficier d'un environnement de bureau écoresponsable.

- Pendant la **durée de vie du contrat**, Innoha suit les performances sociales, environnementales et éthiques de ses fournisseurs et les associe à la mise en place de mesures de vigilances résultant de ces prestations. A cet effet, le prestataire s'engage à respecter le droit en vigueur et les dispositions prévues par la clause achats responsables incluse dans nos contrats.
- Dans la **phase de suivi de nos fournisseurs**, nous mettons en place des indicateurs de performance pour mesurer l'impact des achats responsables et surveiller les progrès réalisés. Nous demandons à l'ensemble de nos fournisseurs stratégiques de compléter notre questionnaire RSE tous les deux ans pour évaluer le respect des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Nous nous engageons à travailler en collaboration avec nos fournisseurs pour améliorer constamment nos pratiques d'achats, adapter et réviser régulièrement cette politique achats responsables pour rester en phase avec les meilleures pratiques et les évolutions réglementaires.

Innoha s'engage à faire signer son code de conduite à l'intention des fournisseurs à 30% de ses fournisseurs d'ici 2027.

Innoha s'engage à proposer une formation, annuellement, à 100% de ses collaborateurs aux achats responsables et les aider à mettre en œuvre des principes d'achats responsables dans leurs décisions d'achat d'ici 2027.

## PROCEDURE DE DEVOIR DE VIGILANCE

La procédure de devoir de vigilance vise à évaluer les fournisseurs à l'aide d'un questionnaire RSE couvrant les thématiques telles que l'éthique, la sécurité de l'information, les droits humains et l'environnement, afin d'identifier, prévenir et atténuer les risques RSE. Cette procédure s'applique à tous les fournisseurs actuels et potentiels dont les activités peuvent présenter des risques significatifs en matière de RSE.

### Étapes de la procédure :

#### **Étape 1 : Sélection des fournisseurs à évaluer**

- Identifier les fournisseurs présentant un risque élevé (fournisseurs stratégiques, secteur sensible, etc.)
- Etablir une liste annuelle des fournisseurs prioritaires à évaluer.

#### **Étape 2 : Envoi du questionnaire RSE**

- Transmettre un questionnaire standardisé RSE couvrant les thématiques suivantes :

- Gouvernance RSE
- Droits humains et conditions de travail
- Impact environnemental
- Lutte contre la corruption
- Sécurité de l'information

### **Etape 3 : Réception et vérification des réponses**

- Vérifier la complétude du questionnaire et la conformité des pièces justificatives (certifications, audits, politiques internes, etc.)

### **Etape 4 : Analyse comparative des fournisseurs**

- Evaluer chaque fournisseur selon une grille de scoring pondérée :
  - Gouvernance RSE : 10%
  - Droits humains et conditions de travail : 40%
  - Impact environnemental : 20%
  - Ethique et conformité : 30%
- Attribuer une note globale sur 100.
- Classer les fournisseurs dans trois catégories :
  - Conforme / Faible risque (score  $\geq$  75)
  - A surveiller / Risque modéré (score entre 50 et 74)
  - Critique / Risque élevé (score  $<$  50)

### **Etape 5 : Plan d'action et décisions**

- Fournisseurs conformes : poursuite du partenariat
- Fournisseurs à risque modéré :
  - Plan d'amélioration RSE formalisé (actions, échéances, indicateurs)
- Fournisseurs à risque élevé :
  - Mise en conformité exigée sous 3 mois
  - Réévaluation du partenariat si absence de progrès

### **Etape 6 : Suivi, mise à jour et contrôle**

- Réévaluation du partenariat à chaque échéance de renouvellement ou tous les 2 ans pour les reconductions tacites annuelles, ainsi que lors des changements majeurs
- Contrôles ponctuels (audits, preuves complémentaires)
- Intégration des résultats dans les décisions d'achat ou de reconduction du contrat

### **Etape 7 : Traçabilité et reporting**

- Constitution d'un registre des évaluations RSE fournisseurs
- Rédaction d'un rapport annuel de diligence raisonnable, incluant :
  - Nombre de fournisseurs évalués
  - Répartition par niveau de risque
  - Evolutions et actions correctives mises en œuvre